



CAP agricole Métiers de l'agriculture

2 options :

Grandes cultures

Maraîchage et productions horticoles



Conditions d'admission et modalités d'accès

- ▷ Jeune de 15 à 29 ans (et + si travailleur handicapé), ayant fini le cycle collège,
- ▷ Sortie de 3^{ème}, SEGPA, préapprentissage,
- ▷ Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur de type exploitation agricole, groupement d'employeurs...
- ▷ Rendez-vous individuel ou collectif,
- ▷ Dossier de candidature à retourner (réponse sous 15 jours).

Pour des jeunes passionnés par le matériel, curieux, dynamiques et polyvalents !



Objectifs professionnels et poursuites d'études

Option Grandes cultures

Être capable de réaliser seul et à partir des directives du chef d'exploitation l'ensemble des travaux de plaine : labour, préparation des sols, traitements, récoltes, l'ensemble des travaux de maintenance journaliers et périodiques...

Niveau IV en agroéquipement.

Option Maraîchage et productions horticoles

Être capable de réaliser seul et à partir des directives la mise en place et l'entretien des cultures, les travaux d'implantation, l'application de produits phytopharmaceutiques, la protection des cultures par l'utilisation des techniques alternatives, la production de plants de fruits et de légumes, la multiplication des végétaux, la récolte et le conditionnement, savoir s'assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux, et fournir des produits conformes en vue de leur commercialisation...

Responsable de production maraîchère et légumière.

Contenu pédagogique

Enseignement général

Français, mathématiques, vie sociale et professionnelle, santé, EPS.

Enseignements professionnels

- ▷ **Option Grandes cultures** : Agronomie, machinisme (préparation, conduite et entretien du matériel), atelier (soudure, électricité, hydraulique). Module régional en soins et alimentation des ruminants.
- ▷ **Option Maraîchage et productions horticoles** : Agronomie, préparation, entretien et stockage des végétaux, machinisme (préparation, conduite et entretien du matériel), atelier (soudure, électricité, hydraulique). Module régional en techniques de vente.



Durée de la formation

La durée du contrat d'apprentissage est en général de 2 ans : 25 semaines de présence en centre de formation sur les 2 ans (875 heures).

Évaluation

100% en contrôle continu par validation d'unités capitalisables.

Rémunération

Selon barème de l'apprentissage (en fonction de l'âge et de l'année d'exécution du contrat).



Pédagogie

24 places disponibles.

Les séquences pédagogiques sont construites autour de face à face, de visites en entreprises, et de travaux pratiques. Une place importante est accordée à la pédagogie de l'alternance, via l'utilisation de fiches navettes entre le UFA et l'entreprise, annonce des épreuves et livret de travail entreprise et UFA.



Tarif

Coût pédagogique pris en charge par les OPCO.

Tarif restauration et hébergement sur demande.

Contact



10 route d'Ugny 02300 CHAUNY
03 23 39 17 17
chauny@cneap.fr
www.lyceerobertschuman.fr

Coordinateur : M. LETOFFE Julien

